

Cour d'Espagne , a néanmoins beaucoup perdu de son crédit & de sa faveur auprès du Roi , mais sur-tout auprès de la Reine , à l'occasion du fait qu'on va rapporter. Il est connu que la feue Reine Amélie fut admise au Conseil d'Etat aussi-tôt qu'elle eût donné un héritier à la Couronne , & elle acquit en quelque sorte par-là le même droit aux Reines futures. Le Marquis Tannucci aiant apparemment des raisons pour empêcher que la Reine regnante n'eût entrée au Conseil , écrivit au Roi d'Espagne pour avoir ses ordres là-dessus. Sa Maj. Catholique approuva les raisons d'exclusion qu'alléguoit le premier Ministre & lui adressa une lettre qu'il devoit remettre lui-même à la Reine pour annoncer à cette Princesse qu'elle ne pouvoit être admise au Conseil. Le Marquis Tannucci sentant combien une pareille commission étoit délicate , alla trouver le Roi & voulut l'engager à présenter cette lettre à la Reine ; mais ce Prince qui étoit informé du contenu , répondit à ce Ministre , *donnez-la lui vous-même*. Le Marquis ne sachant quel parti prendre , chargea la Marquise Tannucci sa propre femme de remettre la lettre à la Reine : cette Princesse l'aïant lue , fut fort indignée ; & la Marquise a reçu défense de paroître à la Cour jusqu'à nouvel ordre.

On ne doute presque plus aujourd'hui que les armemens formidables des Espagnols ne soient destinés à aller attaquer Alger. Le Grand-Maître de Malthe , instruit du projet de cette Croisade contre les Infideles , &